

LA GAZETTE

d'Artiquelouve

N°94

Parole de Maire p2

Projet de mandat p3

Infos communales p4-5

Zoom sur...
les fêtes du village p6-7

Actus en bref p8 à 13

Portrait d'asso p14
Gaston Phoebus «Le Temps Libre»

Le saviez-vous? p15

État civil p16
Agenda



PAU Béarn
Pyrénées
Communauté d'Agglomération



Parole de maire



Faisons tous des efforts,
et la commune doit y prendre une large part
et montrer l'exemple

Contactez la mairie :

05 59 83 03 92

mairie.accueil@artiguelouve.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mercredi vendredi 15h-19h

Mardi, jeudi 15h-18h

Le dépôt des actes d'urbanisme
se fait sur rendez-vous les vendredis

Permanences week-end

et jours fériés : **06 40 48 04 40**

La Gazette d'Artiguelouve
- bulletin municipal gratuit n°94 -

Conception : mairie d'Artiguelouve

Photographies : C. Daviot, J. Lanusse, J.-M. Denax, E. De Matos,
S. Lagourgue, P. Belestia Labourdette, A. Miras, C. Mellot,
ALSH Artiguelouve, APE Artiguelouve, Flash-Sport
Illustrations Getty images

Impression : Imprimerie Martin
Tirage 950 exemplaires - Décembre 2023



Chers Artiguelouviennes
et Artiguelouviens,

L'été a été assez chaud suivi d'un début d'automne digne d'un «été indien». Les périodes se sont alternées entre chaleur, vent et surtout pluie très intense sur un temps court dans notre commune. Nous avons subi une inondation en juin sans trop de dégâts cependant. Ces inondations sont plus fréquentes : juin 2014, 2018 et donc 2023. Signes évidents d'un changement climatique directement lié à nos anciens ou modes présents de vie. Nous devons changer certains de nos modes de vie afin de préserver au mieux notre nature environnante en favorisant un mieux vivre citoyen pour nos générations futures. Ne soyons pas et ne vivons pas en égoïstes. Faisons tous des efforts et la commune doit y prendre une large part et montrer l'exemple. Ce doit être pour les habitants une modification des gestes du quotidien. Ce doit être pour les communes et pour la nôtre des actes clairs et précis. Notre commune c'est environ 10km² de superficie avec environ 40% de forêt, environ 40% de terres agricoles, naturelles, de saligue et de méandres du Gave de Pau et de ses affluents. Le reste est de l'urbanisation. Tout au long des articles de cette gazette, nous indiquerons les projets et décisions communales permettant de préserver la nature de manière sereine, avec objectivité et bon sens.

La rénovation de la Maison pour tous a débuté lundi 16 octobre pour une durée d'un an environ. Des précisions vous sont fournies dans cette gazette.

Nous avons eu une réunion avec les élus et services du Département courant novembre. Nous avons abordé les sujets qui nous tiennent à cœur depuis de nombreuses

années, dont le passage souterrain entre le clos Artigaloba et le pôle médical et de services. Nous n'avons jamais baissé les bras. Nous avons également évoqué le projet de raccrochement à la quatrième branche du rond-point entre Laroin et Artiguelouve, la liaison douce entre ces deux villages, la réfection des bandes de roulement du CDI46 vers Arbus, le prolongement de la voie verte entre Arbus et Artiguelouve, le prolongement et la sécurisation piéton vélo d'Artiguelouve vers Lescar et surtout Lescar soleil.

Au niveau de l'intercommunalité, le règlement sur le pluvial en zone urbaine étant adopté, un contrôle spécifique va être mis en place afin de vérifier in situ tous les travaux comme les puisards ou les bassins de rétention. L'infiltration des eaux de pluie à la parcelle est désormais obligatoire en zone UBr (plaine du gave).

La révision du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire) se poursuit avec des interactions au niveau du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et du PLH (Plan Local de l'Habitat). Là aussi et plus que jamais, la ligne directrice est la préservation des ressources naturelles, la diminution de la constructibilité ou du moins un phasage plus long.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout avec la meilleure santé possible pour vous et vos proches. Ayons une pensée pour les populations en souffrance confrontées à des périodes de tension et/ou de guerre. Même si de grosses difficultés financières frappent quelques uns d'entre nous et que nous ne sommes pas tous satisfaits de nos modes de vie ou d'organisation, certains envient quand même notre Nation laïque.

Jean-Marc DENAX

Maire,

Vice-président délégation eau, assainissement
et pluvial à la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées

Projet de mandat

»» Où en est la rénovation de la Maison pour tous ?

Après un premier appel d'offres infructueux, le projet de rénovation de la Maison pour tous a été revu. Comme indiqué dans la dernière gazette, la commission en charge de cette mission a renoncé aux deux extensions prévues afin de diminuer le coût total. Les objectifs initiaux restent inchangés : rendre fonctionnel ce lieu essentiel sur la commune et améliorer l'empreinte écologique du bâtiment. Le nouvel appel d'offres a été lancé le 30 mai dernier et les 12 lots ont été pourvus. Le total TTC des offres retenues est de 905 805,50€.

Lot	Entreprise	Montant HT
1 - Gros oeuvre / Démolition	SOMAC	94 961,79 €
2 - Charpente / Couverture métallique	Larrousse	109 635,00 €
3 - Charpente bois / Murs ossature bois	SBL	38 490,00 €
4 - Etanchéité	ESTAC	19 601,76 €
5 - Façades	Larrousse	169 735,00 €
6 - Menuiseries extérieures bois	Hourcade	35 505,62 €
7 - Plâtrerie	SPS	50 484,17 €
8 - Menuiseries intérieures	JSE	38 250,70 €
9 - Electricité	Poyer et Fils	85 983,93 €
10 - CVS	Inter Énergies	63 656,03 €
11 - Carrelage / Faïence	Thirant	33 905,28 €
12 - Peinture	Harichoury	14 628,64 €

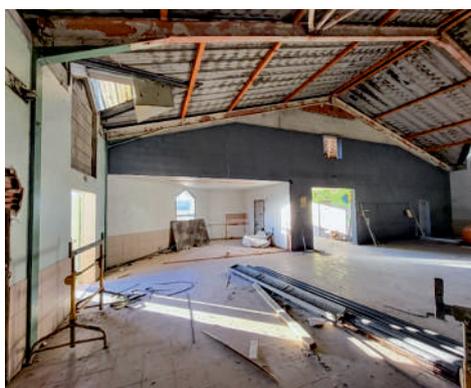


S'ajoutent également les frais de maîtrise d'oeuvre et études de faisabilité, le total HT à prévoir est de 847 272,74 €. Les frais d'aménagement des abords et parkings viendront également s'additionner pour finaliser cette réhabilitation.

Afin de permettre le financement des travaux, tous les partenaires ont été sollicités : la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe.

	Montant	Situation
Département des P.-A.	84 727,27€	Subv. acquise
Agglomération PBP	189 500,73€	Subv. acquise
Préfecture des P.-A.	174 640€	Subv. acquise (fonds verts)
FEDER (Europe)	169 454,54€	Dossier déposé

En complément des subventions accordées et en attente de validation, la commune doit emprunter. Plusieurs établissements bancaires ont été sollicités, le Conseil municipal a voté pour la proposition la mieux disante : un emprunt de 550 000€, scindé en deux parties. Une première ligne pour 200 000€ sur 24 mois permettant l'avance de la TVA et d'une partie des subventions ; une seconde ligne pour 350 000€ sur 180 mois permettant le paiement de la part d'autofinancement de l'appel d'offres ainsi



que la finalisation des abords de la Maison pour tous.

Les travaux ont pu démarrer début novembre et la démolition est entamée. Pendant cette période, la Maison pour tous ne peut plus être louée et la commune peut compter sur le soutien des communes voisines pour accueillir les activités des associations.

L'avancement des travaux sera documenté lors des prochaines gazettes : la suite au prochain numéro !



Et la plaine des sports ?

Après la rénovation du Hall des sports et le démarrage des travaux de la Maison pour tous, il s'agit maintenant de repenser l'usage de la plaine des sports.

Un beau projet est né : la création d'un verger. Cette idée va permettre d'implanter différentes essences locales ainsi que des essences moins locales mais qui s'adaptent bien à notre climat.

Les travaux de plantation devraient démarrer en février 2024, avec l'intervention des agents techniques communaux. La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, l'association Liken et l'association du village Ecotovert sont partenaires de ce projet et vont aider à le mettre en place aussi bien financièrement qu'en fournissant du temps et des conseils.

Au delà de la végétalisation de la plaine des sports et l'impact écologique notamment sur les insectes, ce programme a une forte dimension pédagogique. L'école et le SIVOM L'île aux Enfants vont y être associés pour permettre de sensibiliser les jeunes générations de la commune.

Un projet de restauration de zone humide en cours

Le zonage prévisionnel suivrait les méandres de la Juscle de la route d'Aubertin à la route d'Arbus en plein centre du village. Un peu plus de 10 hectares de terrains «zonés» agricoles ou naturels sont concernés. Ces terrains non urbanisables seront protégés afin de permettre à tout un écosystème important et vital de perdurer et d'être protégé dans le temps pour notre bien et celui des générations futures.

Une zone humide, c'est quoi?

C'est une interface des milieux terrestres et aquatiques et/ou des écosystèmes caractérisés par la présence d'eau (douce, saumâtre ou salée) de manière permanente ou temporaire.

Une zone humide, ça sert à quoi?

Elles atténuent les crues et/ou servent de réservoir de stockage en période d'étiage (niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau). Elles favorisent l'infiltration dans les nappes souterraines. Elles permettent et maintiennent

la vie animale et végétale et piègent jusqu'à 30% le carbone dans le sol.

Comment protéger cette zone?

Les interdictions de chasse et de pêche encadreront le zonage définitif. La commune, porteuse du projet, a souhaité faire assurer la gestion par Pierre Junqua à l'origine de cette très belle idée. Nous sommes aux prémices de la restauration, le zonage et sa superficie semblent validés. Une étude suivra certainement en mars 2024 et dans l'été afin de déterminer avec précision la faune et la flore existante. Pierre Junqua présentera son projet visant à montrer, expliquer, travailler sur cette zone avec les enfants du groupe primaire et du centre de loisirs ainsi qu'avec les bénévoles des associations du village en lien avec la protection de la nature, ou vous, les habitants.

Un reportage photographique associera élus, associations et habitants, de sa genèse à sa réalisation finale. Mardi 15 novembre 2023

en mairie, notre beau projet a été validé et très apprécié par Henri Pellizzaro (Directeur du Bassin du Gave de Pau et de ses affluents), Thierry Laporte (Responsable cellule CATZH 64 au Conservatoire des Espaces Naturels), Angélique Masson (Chargée d'intervention de l'Agence de l'Eau), Thierry Catelier, (Chargé de mission de l'environnement au Département 64), Stéphane Bonnassiolle (en charge du PLUi de la CAPBP), Alexia Quintin et Cédric Malraison (en charge de l'inventaire des zones humides des 31 communes de la CAPBP) et enfin Christophe Menoux (enseignant au LPA d'Oloron). Étaient également présents Pierre Junqua de l'Association «La Juscle» (gestionnaire du projet) Gilles Junqua, Cécilia Malraison (association «L'Ecotovert»), et les élus Jean-Claude Caussou, Christophe Cambeig et Jean-Marc Denax. C'est une immense fierté.

(Extraits PPT Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées).

Lutte contre le changement climatique

Introduite par la LTECV (Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte), la SNBC (Stratégie Nationale Bas-Carbone) est la feuille Française permettant de lutter contre le changement climatique. Cette stratégie fixe des orientations et surtout des objectifs permettant de mettre en œuvre la transition vers une économie bas-carbone circulaire et durable dans tous les secteurs d'activité : atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduction de l'empreinte carbone.

Élément important : les décideurs publics, à l'échelle nationale comme territoriale doivent tenir compte de ces objectifs.

La transposition de ces deux objectifs se traduit au niveau de la CAPBP (Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées) par le PCAET n° 2 (Plan Climat Air Énergie du territoire). Les maires et élus de nos 31 communes ont été sollicités dernièrement pour travailler

sur le premier atelier de ce PCAET. Le plan de la CAPBP est ambitieux : atteinte des objectifs dès 2040 au lieu de 2050.

Plusieurs axes concernant les énergies renouvelables pourraient nous permettre de réduire nos consommations actuelles. Cependant, c'est la somme des énergies renouvelables et la diminution des énergies fossiles qui pourraient nous permettre d'atteindre cet objectif. Le PCAET s'appuie sur trois axes fondamentaux :

- Sobriété énergétique (baisse des consommations),

- Efficacité des choix

- Développement des énergies renouvelables

Sur la sobriété énergétique, nous avons commencé et anticipé depuis quelques années en rénovant nos bâtiments communaux et en abaissant les temps d'allumage des éclairages publics comme en remplaçant les éclairages anciens par des éclairages à LED. Nous poursuivons

avec la rénovation de la Maison pour tous et par le remplacement de tous nos éclairages. Mais il nous faudra trouver d'autres pistes en matière de sobriété. L'efficacité de nos actions se verra directement sur les coûts de fonctionnement et l'abaissement de la facturation.

Le développement des énergies renouvelables doit d'abord faire l'objet d'une étude de faisabilité sur toutes nos communes. Ce travail sera fait avant la fin d'année sur Artiguelouve.

Ensuite, il faudra en fonction de la faisabilité opter pour l'une des 5 sources d'énergies renouvelables : le photovoltaïque, l'hydro-électricité (impossible sur notre commune), l'adjonction d'un réseau de chaleur avec de la biomasse, la géothermie, la méthanisation (sans objet sur notre commune).

Un travail conséquent sera fait sur notre commune. Nous vous tiendrons informés de nos avancées.

➤➤➤ Réunion publique sur les forêts

La commune d'Artiguelouve s'est portée volontaire comme cinq autres communes de la CAPBP (Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées) pour mener des actions visant à préserver la forêt locale privée. Cette démarche répond à trois ambitions : préserver la biodiversité des milieux et restaurer les continuités écologiques entre les habitats naturels, répondre à l'objectif de neutralité carbone en développant le stockage du carbone dans les sols et la biomasse forestière, optimiser la gestion de la ressource en bois qui est à la fois un matériau durable et une source d'énergie renouvelable.

La forêt d'Artiguelouve représente un peu plus de 359 ha avec 151 propriétaires. Huit d'entre eux ont un patrimoine de plus de 10 ha. Cent trente sont propriétaires d'une forêt de moins de 4 ha, d'où un massif très morcelé. Les propriétaires les plus importants ont déjà des contrats assurant la gestion de leur patrimoine. Cette réunion informait les autres propriétaires sur les modalités de gestion de la forêt privée et les outils disponibles pour les aider. Plusieurs propriétaires peuvent se regrouper. Deux intervenantes ont animé cette réunion publique : Claire Broque du Centre Régional de la Propriété Forestière et Charlotte Idiart de la

société Néosylva. Ces deux organismes aident les propriétaires privés qui gardent quelle que soit la solution l'entière propriété de leur foncier.

Pour le CRPF (entreprise publique) la forêt se cultive et nécessite la main de l'homme afin de valoriser ce patrimoine et cette ressource, assurer le bon fonctionnement de l'écosystème, lutter contre le réchauffement climatique, prévenir les risques (incendie, érosion des sols, glissements de terrains, chutes d'arbres...) mais aussi contribuer à l'emploi local.

Très peu de forêts en France sont véritablement naturelles. La plupart ont été plantées par l'homme et n'ont pas la capacité de se maintenir en équilibre écologique de manière autonome. L'intervention de l'homme est donc nécessaire pour préserver les équilibres à court terme. Parfois les peuplements sont très dégradés et nécessitent une intervention plus lourde de coupe et de replantation. La forêt peu ainsi nécessiter plusieurs types d'interventions :

- Accompagnement à la régénération naturelle (sélection des semenciers, coupes d'ensemencement, travaux de dégagement des semis...)
- Coupes d'amélioration, éclaircies pour sélectionner les belles tiges et favoriser leur développement, maintenir une croissance soutenue

des arbres, produire du bois de qualité,

- Gestion des taillis,

- Récolte des arbres quand ils sont «murs».

Pour Charlotte Idiart de Néosylva, le constat est à peu près identique : un patrimoine national et local très morcelé avec de multiples propriétaires. Les domaines les plus importants sont gérés par le CRPF, des sociétés comme Néosylva ou bien par l'ONF. La forêt se dégrade et si nous n'y faisons pas attention, ce défaut d'entretien et de préservation sera néfaste et nuira à notre écosystème et donc à nous. La mise en place de projets collectifs de plusieurs propriétaires est un plus surtout sur un milieu morcelé. L'intervention de Néosylva est possible dès 2 ha (quelques soient le nombre de propriétaires à condition qu'ils soient proches). La gestion de la forêt est partagée en termes de décisionnel avec le ou les propriétaires (plantation, entretien et coupe). Lorsqu'il y a vente de bois, 50% du montant de la vente va au propriétaire. Un contrat renouvelable sur plusieurs dizaines d'années est signé. Il est attaché à la parcelle, cessible aux futurs propriétaires ou descendants et bien sûr réversible moyennant indemnité.

*Informations de Claire Broque
et Charlotte Idiart*

➤➤➤ La redevance incitative fait débat

Les élus de l'ancienne communauté du Mieux de Béarn poursuivent leur objectif de permettre la cohabitation sur une même communauté d'agglomération (CAPBP) de deux régimes financiers de taxe d'ordures ménagères. En l'occurrence la TOM (Taxe des Ordures Ménagères), en place sur 19 communes et notre redevance Incitative sur nos 12 communes de l'ancien Mieux.

Nous avons relancé François Bayrou, Président de la CAPBP (Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées) qui avait obtenu un accord écrit de principe du ministre M. Bechu. Le dernier recours à l'article 49,3 par le gouvernement, à l'Assemblée nationale lors de l'examen de la loi de finance 2024, n'a pas permis d'entériner cet amendement. Nous

avons donc saisi une fois de plus François Bayrou mais également les députés. Nous avons obtenu dernièrement un vote favorable d'un amendement présenté en commission finance de l'Assemblée nationale. Nous avons relancé nos trois sénateurs dernièrement élus qui sont tous les trois facilitateurs de l'amendement qui sera présenté au Sénat certainement par Denise Saint-Pé qui en sera le rapporteur.

Pour rappel, ces conséquences absurdes de la Loi «Notre» de 2015, et malgré les orientations qui vont toutes vers une maîtrise des déchets ménagers promulguée y compris par l'état, nous risquons de revenir à un mode financier de collecte uniquement en TOM.

Nous étions précurseurs du «mieux trier pour moins payer» en montrant et démontrant

qu'avec du bon sens on divisait par deux le volume de déchets ménagers. Une personne résidant sur Artiguelouve «produit» 125 kg de déchets ménagers par an contre 250 kg pour une personne résidant sur les dix-neuf autres communes.

Financièrement, si vous prenez votre base de taxe foncière et que vous ajoutiez 7,8 % correspondant à la nouvelle Taxe des Ordures Ménagères, il vous suffit de comparer la valeur obtenue avec la valeur de la redevance incitative que vous payez actuellement. Une simulation a été faite lors d'un Conseil municipal et notre taxe augmente en moyenne et au minimum de 50%.

Nous vous tiendrons informés en espérant une bonne suite.

Zoom sur...

les fêtes du village

2023, encore un bon cru !
Retour en images sur ce beau week-end de fêtes.



Le vendredi soir, la remise des clés du village par le maire au comité des fêtes marque le début des festivités



Elle est suivie d'un apéritif offert par le comité avant de rejoindre la bodega



Le groupe Paz Daban a débuté l'animation musicale au Hall des Sports



C'est ensuite DJ Beust qui a pris le relais pour faire danser les nombreux festayres





Le repas du samedi soir
était animé par le duo
Jem's et Lolo



C'est sous un grand soleil
le dimanche
qu'a été rendu l'hommage
aux combattants,
suivi de l'apéritif
offert par la municipalité
et accompagné
par la banda
Los Compañeros



Pour terminer en beauté ce magnifique week-end,
le groupe Sol y Fiesta a mis le feu dans la cour
du bar L'Étoile !





Elles rentrent du Maroc la tête pleine de souvenirs



Les «Drôles 2 Sœurs» (Caroline et Marlène Danguiral) et les «SI Reines des Sables» (Isabelle Lacampagne et Stéphanie Ducos) ont participé, du 11 au 22 octobre dernier, au Trophée Roses des Sables au Maroc. Elles y ont acheminé des centaines de kilos de dons matériels et de denrées alimentaires à destination d'associations humanitaires. Elles témoignent de cette expérience qu'elles ne sont pas près d'oublier...

«Après une aventure inoubliable de deux semaines et 5300 km, nous avons franchi la ligne d'arrivée du Trophée Roses des Sables le cœur rempli de fierté et de solidarité. Tout au long de cette expérience, nous avons partagé des moments uniques, repoussant nos limites à travers le désert du Maroc.

La chaleur du désert, la complexité de la navigation et la joie de chaque étape accomplie sont des souvenirs gravés en nous à jamais. Notre aventure comprenait 7 étapes dans le désert marocain, parmi lesquelles une étape de nuit qui a ajouté un élément mystère à notre périple. Nous avons également affronté une étape de 2 jours en autonomie totale dans le désert, où nos compétences en orientation ont été mises à l'épreuve.

L'une des étapes les plus mémorables a été celle des dunes, où nous avons dû faire

preuve de ténacité et de courage pour surmonter les défis du terrain. C'était une expérience exaltante qui nous a poussées à nous dépasser.

Au cours de notre périple, nous avons traversé des oueds tumultueux, des fech-fechs ardues, des tempêtes de sable redoutables, des plaines désertiques à perte de vue et des paysages magnifiques qui nous ont fait nous sentir à la fois libres et toutes petites. La variété des paysages désertiques nous a émerveillées, nous rappelant la beauté brute et la grandeur de la nature.

Parmi tous ces moments, il y a eu des moments forts qui resteront gravés dans nos mémoires. L'un de ces moments a été l'après-midi dédiée aux dons à l'association Enfants du Désert, où nous avons pu remettre les dons collectés pour soutenir l'éducation des enfants dans les régions reculées du Maroc. C'était un moment chargé d'émotion, car nous savions que ces dons feraient une différence significative dans la vie de ces enfants.

Un autre moment inoubliable a été la formation du Ruban Rose dans les dunes au lever du soleil. Cette initiative symbolique visait à sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein, et voir le ruban rose prendre forme dans le sable au lever du soleil était un moment d'une grande beauté et de puissante signification.

Enfin, les témoignages des filles porte-paroles de Ruban Rose ont été une source d'inspiration pour nous. Leurs histoires de lutte contre le cancer du sein et leur détermination à faire une différence nous ont motivées à poursuivre notre propre engagement envers cette cause.

De plus, nous ne pouvons pas passer sous silence la générosité et la gentillesse du peuple marocain. Tout au long de notre périple, nous avons été accueillies à bras ouverts, recevant l'aide et l'encouragement des habitants des villages que nous avons traversés. Leurs sourires chaleureux et leur hospitalité nous ont profondément touchées. Le peuple marocain a ajouté une



dimension spéciale à notre aventure en nous montrant une hospitalité inégalée, et nous sommes reconnaissantes de ces moments précieux.

Cette extraordinaire aventure au Trophée Roses des Sables, ponctuée par 7 étapes palpitantes, des nuits sous un ciel étoilé, des défis diversifiés, des paysages à couper le souffle, ainsi que des moments inoubliables, a profondément renforcé nos liens. En parcourant ces déserts majestueux et en relevant les défis qui se sont présentés à nous, nous avons non seulement forgé des souvenirs impérissables, mais nous sommes comblées d'avoir contribué à améliorer le quotidien de plusieurs femmes et enfants.



Actus en bref



Ils ont ramené la coupe à la maison !



Après avoir brillamment terminé première de son championnat et ainsi accédé au niveau supérieur (Première Division District), l'équipe fanion du FC3A était remontée à bloc le dimanche 11 juin pour affronter les Bleuets de Pau en finale de la Coupe Vispaly au Noust Camp.

Un défi de taille durant lequel, poussés par des centaines de leurs supporters bleus et blancs, les hommes de Laurent Gentilhomme se sont vaillamment battus et ont créé l'exploit de la victoire en inscrivant l'unique but du match en toute fin de rencontre. Une libération, une liesse et une fierté pour le club tout entier qui a accueilli ses joueurs comme des héros pour les féliciter lors de l'après-match au foyer du club.

Un grand bravo aux joueurs, au staff et à tous les bénévoles sans cet exploit n'aurait pas été possible !



Lors des fêtes, deux coupes symboliques ont été remises aux représentants du club pour marquer cet événement. La saison 2023-2024 a débuté et le club

communique activement sur sa page facebook «FC3A Officiel». Vous pouvez y suivre leur activité et aller les encourager lors de leurs matchs.



Les jeunes au service du village



L'atelier jeunes 2023 a eu lieu du 3 au 7 juillet derniers. Cinq jeunes artiguelouviens ont effectué des travaux de rafraîchissement de peinture et d'entretien des locaux communaux, encadrés par un employé municipal et des élus.

Le but est de créer une opportunité pour les jeunes de s'impliquer de manière active, constructive et collective dans la vie de leur commune. Chaque jeune a reçu la somme de 90€ pour 20 heures d'activités, le montant étant modulé selon l'assiduité du jeune. Bravo à eux pour leur investissement !

L'atelier jeunes de 2024 attend ses futurs participants : si tu es âgé de 15 ans ou plus, que tu es disponible au début de l'été et que tu veux participer à la vie du village, n'hésite pas à contacter la mairie pour t'inscrire !



»» La bibliothèque municipale a 20 ans et elle se porte bien !

Elle fut inaugurée, comme l'ensemble des bâtiments, faisant de la place le coeur du village lors de la fête de 2003 ; la bibliothèque était l'aboutissement d'une mûre réflexion; d'abord elle prenait la suite de petites bibliothèques qui s'étaient maintenues avec du courage et peu de moyens grâce aux pionnières de cette époque qui ont fait vivre la lecture, de la salle paroissiale à la vieille salle d'activités aujourd'hui démolie. Déjà cela avait montré qu'il y avait un intérêt pour la lecture.

A l'origine, l'idée des élus était de faire cohabiter dans un même lieu mais avec double entrée la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation scolaire) demandée par les enseignants et ouverte sur l'école et la bibliothèque municipale tournée vers la place. De plus, celle-ci devait être plus qu'une bibliothèque puisque dotée de deux ordinateurs et elle se proposait avec l'aide de François d'initier à l'informatique les usagers qui le désiraient (il n'y avait pas à l'époque un ordinateur dans chaque foyer). On parlait alors pompeusement de médiathèque.

Le bâtiment a été conçu comme les autres bâtiments de la place par Jean René Roux, architecte à Larois ; aujourd'hui disparu, il avait parfaitement compris l'esprit que la municipalité voulait pour ce coeur de village, un esprit «bastide» qui s'adapte



selon les moments aux différents aspects de la vie du village, fait coexister le piéton et l'automobiliste, accueille célébrations, marchés de producteurs, apéritifs festifs, parkings en partie abrités pour les parents d'élèves ou les électeurs.

Dès l'origine, la bibliothèque devait être un lieu de convivialité et d'enrichissement culturel ; cette vocation a été bien assurée au fil des années : grâce à des collections renouvelées et qui s'adaptent aux demandes, la bibliothèque attire particulièrement les enfants (de la maternelle et du primaire) mais aussi leurs parents. Les villages voisins et les nouveaux habitants viennent

régulièrement conforter le nombre d'adhérents. La suppression de la cotisation annuelle s'est faite en douceur et la mairie n'a pas diminué sa dotation pour autant.

Selon les périodes, la bibliothèque s'est aussi ouverte sur l'extérieur que ce soit pour rencontrer le RAM (Relais des Assistantes Maternelles), les crèches, l'ALSH (Accueil de Loisirs) ou les élèves du groupe scolaire. Les bénévoles se sont succédés depuis 20 ans et ils devraient être réunis pour cet anniversaire, chacune ou chacun ayant apporté à sa façon sa pierre à l'édifice; Maurice Biançon est aussi à mettre à l'honneur, lui qui a longtemps porté seul le suivi informatique de la bibliothèque.

Il y a 20 ans, certains pensaient très fort et même le disaient parfois «À quoi bon dépenser de l'argent pour une bibliothèque dans un village comme Artiguelouve ?». Il faut croire que cela valait le coup : notre bibliothèque est un espace de vie, elle crée du lien social, elle rend heureux les enfants, elle favorise les rencontres ; de plus notre bibliothèque a bien vieilli, «elle est belle» disent les visiteurs, si elle a pris du poids c'est parce qu'elle est plus riche en documents. Alors profitez de ses 20 ans pour venir la découvrir !

Propos recueillis auprès d'Éline Gosset, maire de 2001 à 2014, bénévole à la bibliothèque.





➤➤ L'APE a fait sa rentrée

L'APE (Association de Parents d'Élèves) est une association dont le but principal est d'organiser des manifestations et/ou événements afin de récolter des fonds au profit de l'école. L'argent récolté, en complément du financement de la commune, permet aux enseignant-es de développer des projets pédagogiques artistiques, culturels ou sportifs, d'organiser des sorties à la journée ou des séjours, ou encore d'acheter du matériel pour les classes, la cour de récréation ou la salle de motricité.

L'an passé, l'association a organisé ou participé aux événements suivants : photos de classe, boum des primaires, marché de Noël de la commune, spectacle de Noël pour les enfants, vide-grenier, tombola et fête des familles (photos ci-dessous). L'assemblée générale de l'APE a eu lieu

le 25 septembre 2023, à cette occasion le nouveau bureau a été élu avec l'arrivée de nouveaux membres : présidente Laura Domingos, vice-présidente Sophie Gilbert, secrétaire Gaëlle Le Scel, vice-secrétaire Esther Domingos, trésorière Elsa Chevalley, trésorière adjointe Sonia Olagaray.

Les manifestations de l'année ont été définies et aussi de nouveaux projets comme la vente de torchons et sacs à dos avec les dessins des enfants !

Liste des événements passés ou à venir :

- Photos de classe et photos individuelles / fratrines (septembre 2023),
- Boum des primaires (20 octobre 2023),
- Participation au marché de Noël de la commune (2 décembre 2023),
- Vente de torchons et sac à dos avec les dessins des enfants (fin d'année 2023),

- Spectacle de Noël (décembre 2023),
- Vide-grenier et tombola (1^{er} mai 2024),
- Participation à l'organisation de la randonnée «La Printanière»,
- Fête de l'école (28 juin 2024).

Enfin, l'APE, c'est avant tout un esprit convivial, basé sur l'envie de faire plaisir aux enfants, c'est aussi permettre aux parents de se rencontrer, et se retrouver autour de moments festifs dans le village. Parents rejoignez-nous ! Que ce soit pour vous investir pleinement ou pour donner un coup de pouce ponctuellement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contact :

ape.artiguelouve@gmail.com



➤➤ De la magie au centre de loisirs

Durant les vacances d'automne, les enfants du centre de loisirs ont intégré une école de Magie. Pas n'importe laquelle, Poudlard ! Les animateurs avaient préparé un programme et une décoration dignes d'Hollywood pour accueillir les enfants dans l'univers magique d'Harry Potter.

Ces derniers ont pu notamment fabriquer leurs propres baguettes magiques, leurs balais et bien d'autres accessoires. Mais aussi participer à de nombreuses aventures fantastiques !

Les vacances se sont terminées par un grand jeu avec un final «pyrotechnique» !

Le mardi 31 octobre, l'équipe d'animation avait aussi organisé une journée d'Halloween. Les enfants, déguisés en sorciers, vampires et autres squelettes ont parcouru une partie du village à la recherche de bonbons. Tous remercient infiniment les habitants qui ont joué le jeu comme chaque année. Prochain rendez-vous en décembre pour les vacances de Noël sur le thème du «monde imaginaire».



Actus en bref

Déjà des dégradations au Hall des Sports !

Le Hall des Sports rénové très récemment a déjà été dégradé ! Il est déplorable de constater qu'après l'investissement conséquent pour rénover ce bâtiment, des poignées aient été cassées ou le panneau indiquant le stationnement handicapé dérobé ! Pour rappel l'accès reste possible en demandant au préalable un badge à la mairie.



Tu aura bientôt 16 ans ? Pense au recensement !

Entre le jour de tes 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit ton anniversaire, tu dois obligatoirement te rendre en mairie muni(e) de ta carte d'identité et du livret de famille afin d'être recensé(e).

Si le délai est dépassé, il reste toutefois possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en procédant de la même manière.

Attention cambriolages !

Dernièrement, de nombreux cambriolages ont été signalés sur la commune. Nous appelons donc à la plus grande vigilance de chacun. De même, n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare !

Utilisation des locaux communaux

La commune met à disposition des diverses associations des locaux communaux.

Une convention d'occupation du domaine public sera mise en place afin de réglementer l'utilisation des infrastructures et de s'assurer de leur compatibilité avec les usages voulus par la commune. Ces conventions permettront également de partager l'utilisation des locaux entre diverses associations si nécessaire.

Lors de l'occupation du Hall des sports par des habitants, une convention d'utilisation sera également signée, rappelant les règles à suivre : fermeture des portes, vigilance concernant l'éclairage, utilisation du badge, etc...

Conflits de voisinage

Il vaut mieux s'entendre entre voisins avant d'en arriver à un litige qui peut prendre une tournure judiciaire. Il existe une autre alternative qui consiste à faire appel à un conciliateur de justice. Son adresse mail : michel.plissonneau@wanadoo.fr



Le cimetière bien entretenu

Il fait l'objet d'un entretien régulier en matière de tonte, mais il faut avouer que ce printemps, et cet été qui a duré, étaient favorables à une pousse excessive de l'herbe. Nos employés ont à cœur d'entretenir cet endroit de quiétude et de recueillement. Ils étaient à pied d'œuvre avant la Toussaint. Un grand merci pour leur beau travail.



Un nouvel agent général proche de vous

Lionel Louge, agent général d'assurances Swisslife, expert en protection sociale, optimisation patrimoniale et placements financiers auprès des particuliers, des chefs d'entreprise et professions libérales, est désormais présent à vos côtés. Il sera un interlocuteur de proximité pour vous informer, vous conseiller et vous orienter dans vos besoins en complémentaire santé, assurances vie, prévoyance, retraite, optimisation fiscale et successorale. Pour découvrir vos solutions d'assurances personnalisées Swisslife :

Lionel Louge - 07 70 31 84 61
lionel.louge@agence-swisslife.fr
<https://lionel-louge.swisslife-direct.fr/>

Sensibilisation à la réduction des déchets

Une action lancée par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est actuellement en cours jusqu'au 15 janvier : collecte de jouets, livres et CD en bon état pour Emmaüs, le Relais et la Croix-Rouge. Vous pouvez les déposer dans les déchetteries de Pau, Bizanos, Lescar, ou à l'accueil de la mairie de la ville de Pau.



Actus en bref

Toute l'info de notre commune en temps réel !

Retrouvez en temps réel toutes les informations importantes de la commune sur son site internet

www.artiguelouve.fr

et ici



Récemment relooké et enrichi de contenus informatifs, vous y trouverez par exemple une rubrique culturelle sur l'histoire de la commune, la présentation de la mairie, la liste de toutes les associations communales et de leurs activités, l'annuaire des artisans basés sur la commune, un agenda complet des événements à venir, ainsi que tous les liens utiles à vos démarches administratives. Le site est régulièrement actualisé et en lien avec la page facebook **Mairie d'Artiguelouve**, n'hésitez pas à aller le consulter !

Attention, d'autres sites ressemblent au notre et se font passer comme officiels avec des informations erronées !

Le seul site officiel est www.artiguelouve.fr

Entre 15 et 17 ans ? Inscris-toi au SNU !

Tu veux vivre une formidable aventure humaine, où tu feras l'expérience de la cohésion et de la fraternité par le sport, par le temps de vie en commun avec d'autres jeunes comme toi ? Tu souhaites participer à la construction d'une société de l'engagement bâtie autour de la cohésion nationale ? Alors inscris-toi à l'édition 2024 du Service National Universel, les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 novembre pour les séjours de cohésion de février/mars, avril et juillet !

Plus d'infos ici



Du nouveau à l'école

Lors de la rentrée de septembre 2023, une 9^e classe a été ouverte, il s'agit d'une classe d'occitan. Après consultation du corps enseignant, il a été décidé de transformer la bibliothèque scolaire afin d'accueillir les élèves.

Suite à une augmentation de 3,5% du prix du repas par la cuisine communautaire (SPL Pau Béarn Pyrénées), le Conseil municipal a dû répercuter cette augmentation sur les prix des repas de la cantine scolaire. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre, le prix du repas est de 3,64€ TTC par enfant. Pour rappel, la commune n'impacte pas le coût réel du fonctionnement de la cantine scolaire: les charges courantes afférentes au fonctionnement de la cantine (personnel,



énergie) sont assumées par le budget communal.

Il a également été voté une augmentation du prix de la garderie périscolaire. Les charges de personnels et d'énergie ayant très fortement augmenté, les nouveaux tarifs sont de 0,90€ par enfant.

Les adresses sur la BAN. Qu'ei aquò ?

La commune a certifié toutes les adresses sur la Base d'Adressage Nationale www.adresse.data.gouv.fr.

Cette démarche est une obligation pour les communes. La BAN est une des neuf bases de données du service public des données de référence. C'est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration. L'adresse est une donnée d'intérêt général, son utilisation est un enjeu dans de nombreux domaines : services publics, services de sécurité et de secours, gestionnaires de réseaux, services de livraison, de localisation et navigation, services clients et geomarketing, assurances...

Laura bhr nails bichonne vos ongles !

Habitante de la commune depuis plusieurs années, Laura Bouhier a débuté son activité de prothésiste ongulaire en septembre 2023. Elle propose des prestations telles que du vernis semi-permanent renforcé ou du rallongement en gel, à son domicile (golf) et sur rendez-vous. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations.

Laura Bhr Nails - Prothésiste ongulaire
f [laura bhr nails](https://www.facebook.com/laurabhrrnails)
laurabhrrnails@gmail.com
07 88 13 30 92 (SMS uniquement)

Entretien obligatoire et élagage

Compte tenu de très grandes difficultés rencontrées sur le manque d'entretien des propriétaires en bordure de chemins ou de trottoirs, un arrêté municipal a été dernièrement pris. Celui-ci permet de se substituer aux propriétaires récalcitrants ou qui ne donnent aucune suite à nos demandes. Les prestations forfaitaires des agents communaux seront facturées lors de travaux de déblaiement des chemins ou de trottoirs, consécutifs à des chutes ou encombrement de végétation lors de problèmes climatiques et en urgence. Pour tout ce qui concerne l'entretien

régulier de la végétation, en dehors des urgences et en cas d'absence de réponse aux demandes de la commune, une société privée interviendra après constat ; la facture sera ensuite envoyée au propriétaire. Pour rappel également, il revient de fait à chaque propriétaire ou locataire d'entretenir les trottoirs ou les fossés devant chez soi. Les employés communaux passent régulièrement pour effectuer ces travaux qui incombent de fait aux particuliers. Peut-être pas aussi souvent que souhaité, il est donc important de rappeler les règles et usages en cours.

Gaston Phoebus

«Le Temps Libre»



Le traditionnel repas de Noël des Aînés.

Le club Gaston Phoebus est une association affiliée à la Fédération «Génération Mouvements» qui a pour but de rassembler les Aînés du village. Des activités leur sont proposées :

- Belote, jeux de société (scrabble, dames, jeu de cartes,...)
- Pétanque
- Sorties culturelles comme cette année visite de la gare de Canfranc, journée à Condom. Ces activités qui se veulent amicales et conviviales ont pour but principal de divertir mais aussi rompre l'isolement de chacun et leur apporter une aide morale. Gaston Phoebus, c'est aussi une interaction avec les villages alentour :
- Concours de belote avec Poey-de-Lescar, Sirois, Denguin, Bougarber, Momas, Arbus.

• Repas de l'amitié et omelette pascalle avec le club d'Arbus ainsi qu'un voyage dans les Pyrénées Catalanes (mai 2024). Comme de tradition, le repas de Noël aura lieu conjointement avec le CCAS de la mairie d'Artiguelouve le 16 décembre 2023.

Le club Gaston Phoebus est également présent sur le marché de Noël de la commune. En 2022, il proposait la vente de produits alsaciens et divers objets de décoration. Cette année, ce sont des réalisations de l'ADAPEI Colo Coustau de Lescar : sacs, bijoux, chaînes de lunettes, chouchous, gels douche, tisanes..., ainsi que des figurines fabrication maison.

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre le club sont les bienvenues, la cotisation est de 15€ pour l'année 2024.

Renseignements et inscriptions :

gastonphoebus.letempslibre@gmail.com
Marie-Christine Junqua : 06 84 21 57 37
Christine Miras : 06 75 74 06 29

Le bureau 2023/2024 :
Présidente : Marie-Christine Junqua
Vice-Président : Pierre Saubot
Secrétaire : Christine Miras
Secrétaire adjointe : Clotilde Mellot
Trésorière : Jeanne Godivier
Trésorier adjoint : Franck Jacob



Concours de belote.



Journée à Condom : dégustation dans un chai d'Armagnac.



Stand de l'association lors du marché de Noël.

Le saviez-vous ?

Souvenir d'antan : les meuniers d'Artiguelouve

par Laurence Mallwitz



Sur le village, il y avait autrefois de nombreux moulins. Au début du XX^e siècle, seuls deux meuniers sont répertoriés : en 1903 Jean Joanlong chemin du Moulin et en 1907 Firmin Coudelonguet dans le quartier de la Juscle.

En 1955, le moulin Joanlong fonctionnait encore. Pierre et Firmin Joanlong ont été les derniers meuniers d'Artiguelouve.

Les agriculteurs leur apportaient à moudre :

- le blé qu'il leur restait après l'échange blé-pain pour l'année, chez le boulanger ;

- le maïs qui était transformé en farine pour la nourriture quotidienne des personnes (broye, mètre, galettes,...) mais aussi concassé plus ou moins fin pour l'alimentation de la volaille et du cochon, élevés à la ferme.

En paiement de leur travail, les meuniers prélevaient un peu de farine: la «pugnère», une ou plusieurs poignées selon la quantité moulue.

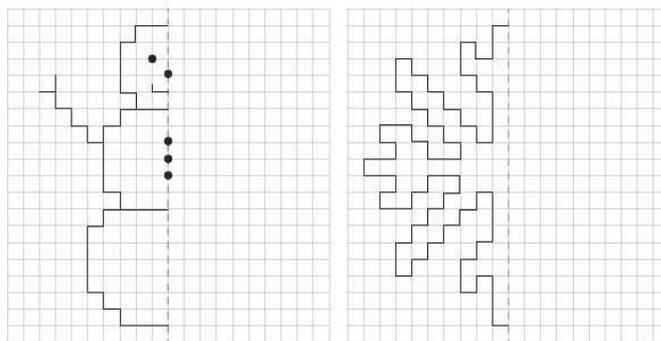
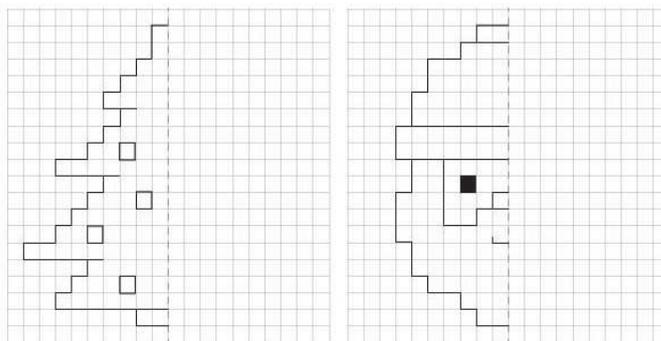
Extrait du livre
«Artiguelouve le village et ses artisans
de 1900 à 1955»
de Lisette Larrieu et Françoise Augé

Le coin des petits



H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	Â	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E	
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V

Cheminée
Guirlande
Cadeaux
Jouets
Crèche
Hotte
Bûche
Réveillon
Décembre
Renne
Chocolats
Traîneau
Sapin
Bonbons



État civil



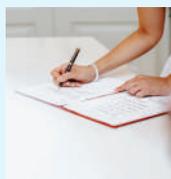
NAISSANCES

- Élouan RIVES.....25/05/2023
- Léna DERAM 10/06/2023
- Lola DOS SANTOS FIGUEIRA..... 12/06/2023
- Giulia, Marie LACAU..... 14/06/2023
- Duarte, Raphaël
PENELA DE SOUSA 17/06/2023
- Victoria LHASSANI.....22/06/2023
- Koda HALIDI28/06/2023
- Alba WINTERSTEIN02/07/2023
- Alma COUETMEUR.....06/07/2023
- Lya MAVIEL03/08/2023
- Luca REISSER08/09/2023
- Manon, Marie, Cerise OLIVET28/09/2023
- Tilio PAQUET30/09/2023



MARIAGES

- Chloé RIVAT et Christophe BECQUET 12/07/2023
- Christelle NEAU
et Jean-Philippe MÉNÉGALDO 15/07/2023
- Nadège SICARD
et Christophe LEMERCIER.....05/08/2023
- Valérie ALVES RAMOS et Pierre CANDAU.....05/08/2023
- Ursula RECOLET et Damien CACHELEUX 12/08/2023
- Séverine LHEUREUX
et David BERGERON..... 19/08/2023
- Catherine MOUNIER
et Aymeric SAUBOT02/09/2023
- Roselyne ALIAS et Olivier MARIETTE.....25/11/2023



PACS

- Natacha BROSSÉ
et Sylvain PAQUET..... 10/07/2023
- Sixtine GENIN
et Tanguy SOULÉ..... 28/08/2023



DÉCÈS

- Raymond LABORDE-GRÉCHÉ..27/05/2023 (88 ans)
- Luc ARTIELLE..... 22/07/2022 (69 ans)
- Fernand LOUSTALET23/08/2023 (87 ans)
- Lucette CAMY..... 04/09/2023 (92 ans)
- Bernard BARRAILH 12/09/2023 (73 ans)
- Jacques MAY04/10/2023 (69 ans)

À vos agendas

- 2 décembre Marché de Noël
- 9 décembre Tournoi de pétanque
au profit du Téléthon
organisé par l'Amicale Bouliste
- 10 décembre Route des Vins
Portes Ouvertes
au Domaine du Cinquau
- mars-avril Randonnée La Printanière
- 1^{er} mai Vide-greniers
organisé par l'APE
- 18 mai Fête du FC3A
et tournoi des pitchouns
- Juin 2^e tournoi de pelote
- Juin Spectacle de fin d'année
organisé par le Cercle Animation
- Juin Festival de théâtre
au Domaine du Cinquau
- 28 juin Fête de l'école
- 5 juillet Marché des Producteurs de Pays

À NOTER

Compte tenu des travaux de la Maison pour tous, les traditionnels voeux du maire n'auront pas lieu début 2024. La commission animation va profiter de cette année d'absence pour réfléchir à une nouvelle version de cet événement. Rendez-vous donc en 2025 !

Retrouvez toutes les infos
sur www.artiguelouve.fr



et sur



Mairie d'Artiguelouve

